



Information cheque SPORT

VERSION 2023/2024

Complement information

Modèle du chèque uniquement accepté pour 23023/2024

CHEQUE SPORT Conseil DEPARTEMENTAL

La convention CD88 avec le Département à été reconduite pour cette saison sportive l'aide se monte à 10€/licence compétition.

Evolutions 2023/2024

La carte est émise pour une période de validité comprise entre le 1^{er} septembre 2023 et le 31 août de l'année suivante.

Elle est dématérialisée pour toutes les aides sauf pour les chèques sport et un bon remise « Fraisportuis » qui sont envoyés par courrier aux bénéficiaires.

Donc seuls les chèques présentés sous la forme suivante sont acceptables

À compléter
obligatoirement par le club
ou l'association

Nom du club/Association :

Club de Tennis de Table

Signature ou cachet du club/association :

MJC DE VOSGES



Validité

31/08/2024

Carte n°

1748746

Theodor

19/08/2010

Ce Chèque de 10 € permet de régler une partie d'une licence sportive de compétition dans les clubs sportifs vosgiens ou UN SS partenaires. Mode d'emploi :

1. Le bénéficiaire remet ce chèque au club/ à l'association partenaire de son choix.
2. Le club/ l'association complète les informations ci-dessus et applique la réduction de 10€.
3. Le club/ l'association retourne le chèque à son comité départemental et NON au service carte ZAP.



La procédure reste la même

- Vous acceptez en paiement de 10€ le chèque remis par votre adhérent.
- Vous devez me faire parvenir (par envoi postal) vos chèques ceci en fin de saison ou à mi-saison) si vous désirez un remboursement plus rapide).
- Le CD perçoit par le département l'aide globale qui est ventilée ensuite sur les comptes club.

Points CLES

Date Validité

Licence COMPETITION

Etienne ROBERT